

## DÉPLOIEMENT DU SERVICE L'ARTERRE DANS LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

**Saint-Jean-Port-Joli, le 26 octobre 2018** – Les 9 MRC de la région de la Chaudière-Appalaches et la Ville de Lévis sont heureuses d'annoncer la mise en place du service L'ARTERRE sur tout le territoire de la Chaudière-Appalaches. Les activités sont axées sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires de terres, de bâtiments agricoles ou agriculteurs sans relève identifiée.

L'ARTERRE couvre chaque MRC et la Ville de Lévis depuis le 15 octobre 2018. Complémentaire aux ressources existantes, il s'agit d'un service de maillage gratuit qui permet de conclure des ententes adaptées à la réalité de chacun. Ainsi, L'ARTERRE peut accompagner dans une variété de situations :

- Offre et recherche de surfaces cultivables, petites ou grandes, et de bâtiments pour loger des animaux d'élevage, pour de l'entreposage ou pour de la transformation alimentaire complémentaire à la production agricole.
- Recherche de partenaires pour soutenir une production ou pour la diversifier.
- Offre et recherche d'aspirants-agriculteurs qualifiés pour les entreprises agricoles sans relève et accompagnement des parties vers les ressources professionnelles dédiées au transfert.



*Quatre agentes de maillage travaillent par sous-région. De gauche à droite : Geneviève Potvin (MRC de L'Islet, MRC de Montmagny), Corinne Tardif-Paradis (MRC de Beauce-Sartigan, MRC des Etchemins, MRC Robert-Cliche), Sandra Bernier (MRC des Appalaches, MRC de Lotbinière) et Jessica Leclerc (MRC de Bellechasse, Ville de Lévis, MRC de la Nouvelle-Beauce).*

Les propriétaires de terres et de bâtiments, les agriculteurs de la région Chaudière-Appalaches et les aspirants-agriculteurs souhaitant s'y installer sont invités à contacter Geneviève Potvin au 418 291-2252 ou [info.ca@arterre.ca](mailto:info.ca@arterre.ca). pour en savoir davantage et s'inscrire. Les détails et le répertoire des terres et des aspirants-agriculteurs inscrits à la grandeur du Québec peuvent être consultés sur le Web à [www.arterre.ca](http://www.arterre.ca).

L'ARTERRE Chaudière-Appalaches est issu d'une concertation des 9 MRC de Chaudière-Appalaches et de la Ville de Lévis et est rendu possible grâce au financement du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

**Source :**

Maryse Fleury, conseillère aux communications et au marketing territorial  
MRC de L'Islet  
418 598-3076, poste 243  
m.fleury@mrclislet.com

**Information :**

Geneviève Potvin  
Agente de maillage régionale Chaudière-Appalaches  
418 291-2252  
infoca@arterre.ca